

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LE TABLEAU D'HONNEUR »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA-ADJAME(SOUS-PREFECTURE D'ANYAMA), LOT 902 Ilot 124, BP 45 ANYAMA, Lot 902, Ilot 124

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 30/01/2019, et enregistrés le 05/01/2019, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LE TABLEAU D'HONNEUR »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et notamment en République de Côte d'Ivoire:

- La création, la gestion et l'exploitation d'un établissement scolaire privé d'enseignement maternelle, primaire, secondaire et Technique

- La formation et l'encadrement d'élèves;

- L'achat de tous mobiliers et matériels didactiques pour l'exploitation de l'établissement;

- La prise d'intérêt par voie d'apport fusion, participation, de parts ou d'obligations, ou de toute autre manière, dans toute autre entreprise ou société sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle-même aurait des intérêts;

- Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés ou de nature à favoriser le développement de la présence société à l'augmentation de capital.

Capital 1,200,000 F CFA divisé en (120.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA-ADJAME(SOUS-PREFECTURE D'ANYAMA), LOT 902 Ilot 124, BP 45

ANYAMA, Lot 902, Ilot 124

Dirigeant(s) M SYLLA OUSMANE ISMAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00710 du 14/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09701/GTCA/RC/2025 du 14/02/2025

